



Patrimoine de Plounévez-Lochrist Glad Gwinevez

Les gardes champêtres à Plounévez-Lochrist (3^e partie)

4 - Yves Le Bras de 1888 à 1927

C'est à Pen ar Groaz frédé, le 26 mars 1859, qu'Yves Le Bras naît. Ses parents sont Guillaume Le Bras et Jeanne Le Lann, cultivateurs, âgés respectivement de 48 et 39 ans. L'école primaire pour apprendre à lire et écrire commençant vers 8 ans, Yves Le Bras fut l'élève d'Aimé Berriet qui scolarisa, seul ou presque, les garçons de Plounévez de 1837 à 1870.

En présence de sa mère et veuve, Jeanne Le Lann, il convole en justes noces le 21 janvier 1888, avec Jeanne Hamonou, cultivatrice âgée de 25 ans, originaire aussi de la commune. Témoin au mariage : Yves Le Roux, garde champêtre, âgé de 74 ans qui signe avec le marié.

Déclaré le 1^{er} juillet 1885, soutien de famille par le Conseil militaire de révision, il est classé dans la réserve de l'Armée d'active.

Le 13 juillet 1888, il est nommé par le Maire Laurent Inisan, « garde champêtre » et installé ledit jour dans ses fonctions. Yves Le Bras signe alors régulièrement comme « témoin et garde champêtre » les registres communaux.

Du 1^{er} au 28 août 1888, il accomplit une période d'exercices militaires au 11^e escadron du Train des Equipages de Nantes.

Du 18 au 31 mai 1892, il renouvelle à Nantes une période d'instruction au 1^e escadron territorial du train des équipages, puis se trouve libéré définitivement de sa condition militaire le 1^{er} novembre 1905.

Au recensement de 1911, le garde champêtre Yves Le Bras habite le bourg avec sa famille.

Entre la mobilisation générale du 1^{er} août 1914 et l'armistice du 11 novembre 1918, il aura la délicate mission de *claironner* ou *tambouriner* les douloureuses et glorieuses nouvelles du front. Il y perd un fils, Laurent, né au bourg en 1891 et tué en 1916 dans la Marne, à son poste de pointeur d'artillerie.

Au recensement de 1921, il se dit « chef cultivateur » et habite le bourg.

Le 22 août 1926, le Conseil municipal « constatant que la conduite du garde champêtre, Yves Le Bras laisse à désirer, décide en raison de son âge et de ses 38 années de service, de demander à M. le préfet la mise à la retraite du dit Yves Le Bras ».

Yves Le Bras, garde champêtre, dépose le 26 novembre 1926 sa demande de mise à la retraite avec effet du 1^{er} Janvier 1927.

Le 19 décembre 1926, le Conseil municipal est avisé par M. le Maire Yves Déniel, de la démission de Yves le Bras dans ses fonctions de garde champêtre.

Veuf, il décède au bourg le 7 mai 1938.



Ci-contre un modèle de plaque de garde champêtre des années 1900. Celle-ci est celle d'un voisin, Jean Jaffrez, né en 1877, en fonction à Tréfléz avant la Grande Guerre. Rappelé au service en 1914, il décède dans la Somme en septembre 1916.

Descriptif de la plaque ovale :

Au centre : **LA LOI**

En bordure : **JAFFREZ Jean GARDE CHAMPETRE à Tréfléz**

Comité de rédaction :

Association Culture et Loisirs
Place de la Mairie
29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

Contact :

06.18.43.73.82

Recherches et rédaction :

Roger BOSSARD
Guy Ducellier
Guy Dosner

Sommaire :

- Les gardes champêtres à Plounévez-Lochrist (4^e partie)
- Le manoir de Keraouël (7^{ème} et dernière partie)
- Faits divers, faits d'hier
- Toponymie

Références :

Archives communales – Délibérations du Conseil Municipal et registres d'état-civil.
Archives Départementales du Finistère – Recensements et registres matricules.
Archives privées Roger Bossard

Le manoir de Keraouël (7^e partie et dernière partie)

Le parc et le jardin

Le parc de plus de huit hectares, véritable havre de paix, comprend de nombreuses espèces locales : chênes, hêtres, châtaigniers, érables sycomores, tilleuls, marronniers... Un bel alignement de hêtres, au sud, sépare la prairie du verger. Les massifs de bambous et les palmiers éparses donnent une note exotique et rappellent la douceur du climat léonard. Au printemps, rhododendrons et camélias parsèment de leurs couleurs vives, la verdure omniprésente.



Le parc du manoir



Le jardin

Le jardin potager nous rappelle que Keraouël fut aussi, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, une exploitation agricole. Celui-ci remplit deux fonctions : jardin potager au centre et jardin d'agrément sur le pourtour. Situé à l'ouest du manoir, entouré de hauts murs de pierres palissés d'arbres fruitiers, il est fermé à l'est par la métairie.

Le jardin d'une surface de près d'un demi-hectare, a été profondément remanié depuis son origine. Sa fonction potagère s'est aujourd'hui considérablement réduite.

Faisant face au sud, en appui sur le mur d'enceinte, une serre abrite des pieds de vigne. Initialement adossée à la façade ouest du manoir, elle fut transférée dans le jardin vers 1940.

Le manoir se visite lors des journées du patrimoine et dans le cadre des visites organisées par l'Office de Tourisme du Léon.

Sources : Keraouël, manoir du Léon. Guy Dorsner

Faits divers, faits d'hier

Limitations de vitesse

Aujourd'hui la commune intègre dans ses projets d'aménagement urbain ce que l'on appelle « une circulation douce ». Mais la réflexion de faire cohabiter tous les usagers n'est pas nouvelle.

Dès l'apparition des automobiles il s'est avéré nécessaire de faire cohabiter cet engin avec les chevaux, les bicyclettes et les piétons. Les municipalités ont donc du prendre des mesures pour assurer la sécurité de tous les usagers. C'est dans ce contexte que les élus plounévésiens délibèrent le 21 avril 1930.

Lors de la séance, le Conseil Municipal demande instamment au Maire de prendre un arrêté réglementant les vitesses des autos dans la commune.

Le conseil propose les limitations suivantes : 12 kilomètres heure dans la traverse du bourg, 30 kilomètres heure sur les chemins vicinaux ordinaires de la commune.

Sources : ADMCO Plounévez-Lochrist.

Toponymie

Camfrou

Courant « d'eau », procède du vieux breton frut « ruisseau, rapide, courant ». Il se montre sous la graphie Froud ; Frouit ; Le Frot. On le retrouve, à Plounévez-Lochrist, associé à Kamm « courbe » sous la forme **Kamfrou** ayant évolué en **Camfrou**; littéralement « le ruisseau courbe ».

Keravilin

Composé de Ker, « lieu habité » et de Melin « moulin » qui procède du vieux breton molin emprunté au latin molina. Melin a évolué en « milin » en Léon et en Trégor ». Milin est un nom féminin en breton, il subit donc une mutation adoucissante après l'article ar : **Ker ar vilin**. Il évolue en Keravilin.

Sources : Albert Deshayes. Dictionnaire des noms de lieux bretons. Editions Le Chasse-Marée/Ar Men. 1999.